Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260518-CA_2026_071-DE

| | | |
|---|---|---|
| DINAN AGGLOMÉRATION | DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION | DELIBERATION |
| | Séance du lundi 18 mai 2026 | N° DE L'ACTE : CA-2026-071 |
| | VIE DEMOCRATIQUE | |
| Assemblées | | |
| Objet : Désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein d'organismes extérieurs | | |

Le lundi 18 mai 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : jeudi 14 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 97 titulaires - 49 suppléants

Présents : 89 – Procurations : 3 – Voix délibératives : 92

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Marina LE MOAL, Didier LECHIEN, Thierry ORVEILLON, Marie-Christine COTIN, Jérémy DAUPHIN, Philippe LANDURE, Mickaël CHEVALIER, Suzanne LEBRETON, Laurence GALLEE, Olivier BOIXIERE, Aurélie NICOLAS, Yann GODET, Christelle GUINIO, Ronan TRELLU, Patrick BARRAUX, Fabrice RIVALLAN, Laurent VANDAMME, Denis GOUPIL, Jean-Louis NOGUES, Gaétan ACCOH, Gaëtan ALLANO, Cécile ARMANGE, Josiane BETTLER, David BOIXIERE, Nathalie BONNOUVRIER, Christian BOUGIS, Chantal BOULOUX, Dominique BRIAND, Jean-René CARFANTAN, Didier CHOLET, Sylvain COULOMBEL, Marie-Rose DANIEL, Michel DAUGAN, Catherine DE SALINS, René DEGRENNE, Sandrine DEUTSCHMANN, Odile DOUILLET-LEFAOU, Patrick DURAND, Céline ENGEL, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Sophie FORTHOMME, François FRERE, Patrice GAUTIER, Charlotte GESLAIN, Mikaël HAQUIN, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Bruno HELLUARD, Charles HOUZE, Didier IBAGNE, Alain JAN, Sylvie JAQUET, Olivier JAVAUDIN, Céline LABBE, Laurence LE DU, Michel VILLAC, Anne-Marie LEFEUVRE, Dominique LEFORESTIER, Karine LESNE, Vanessa LETESSIER, Philippe LOHIER, Claudine LUCAS, Dominique LUCAS, Eliane LUCAS, Géraldine LUCAS, Yannick LUCAS, Nicolas MAUPOINT, Véronique MEHEUST, Marie-Madeleine MICHEL, Odile MIEL-GIRESSE, Didier MORAIN, Christophe OLLIVIER, Philippe ORVEILLON, Dominique PERCHE, Dominique RAMARD, Quentin RENAULT, Bruno RICARD, Benoit ROLLAND, Sandrine ROUXEL, Solène SAGORY, Didier SAILLARD, Pierrick SORGNIARD, Gérard TARDIF, Baptiste THEVELEIN, Paul TISON, Jean-Yves VILLALON

Conseillers communautaires suppléants présents : Manuella ABBE, Océane FEBVRE

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Bernard PLESIER pouvoir à Marie-Christine COTIN, Arnaud CARRE pouvoir à Chantal BOULOUX, Alexis LE NAOUR pouvoir à Charlotte GESLAIN

Secrétaire de Séance : Marina LE MOAL

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260518-CA_2026_071-DE

| DINAN AGGLOMÉRATION | DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION | DELIBERATION |
|---|---|---|
| | Séance du lundi 18 mai 2026 | N° DE L'ACTE : CA-2026-071 |
| | VIE DEMOCRATIQUE | |
| Assemblées | | |
| Objet : Désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein d'organismes extérieurs | | |

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

Suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaire, il convient de procéder à la désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein de différents organismes extérieurs.

Parmi ces organismes, Dinan Agglomération adhère à plusieurs organismes extérieurs (association loi 1901, établissements publics, groupement d'intérêt public, etc). Certaines désignations revêtent la forme d'une délibération du Conseil Communautaire, tandis que d'autres ne nécessitent que l'adoption d'un arrêté du Président.

Concernant la désignation par délibération, voici les organismes concernés :

- *Au titre des associations type loi 1901* :
  - Fédération Nationale des SCOT,
  - Initiative Pays de Dinan,
  - Itinérance,
  - Mission Locale du Pays de Dinan,
  - Office Intercommunal des Sports, de la Culture et des Loisirs de Broons,
  - Pôle Cristal.
- *Au titre des groupements d'intérêt public* :
  - Cafés Culture
- *Au titre des sociétés (SEM, SAS)* :
  - SEM Dinan Expansion.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-33 et L.5211-1 relatifs aux modalités de scrutin,

**Vu** les arrêtés préfectoraux en date des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de Dinan Agglomération,

**Vu** les statuts de ces organismes,

**Considérant** qu'en application de l'article L.2121-21 du CGCT, les désignations de représentants auprès d'organismes extérieurs ont lieu, en principe, au scrutin secret,

**Considérant** que l'article L2121-21 du CGCT prévoit expressément que « *Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* », et considérant que ces dispositions sont applicables aux EPCI, par renvoi de l'article L.5211-1 du même code,

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260518-CA_2026_071-DE

Considérant que les mandats de précédents délégués ont pris fin suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires,

Considérant que les statuts ou les dispositions législatives et réglementaires en vigueur fixent, pour chaque organisme, le nombre de délégués titulaires et/ou suppléants,

Considérant, pour ces organismes, que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, après appel de candidatures, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président,

Ainsi, considérant ces éléments,

Le Conseil Communautaire prend acte de la lecture de la désignation des délégués par le Président ainsi :

- *Au titre des associations type loi 1901 :*

  - **Fédération Nationale des SCOT** :
    - Titulaire : Marie-Christine COTIN,
    - Suppléant : Yann GODET.
  - **Initiative Pays de Dinan** :
    - Thierry ORVEILLON,
    - Jean-Louis NOGUES,
    - Dominique LEFORESTIER,
    - Benoît ROLLAND.
  - **Itinérance** :
    - Mickaël CHEVALIER
  - **Mission Locale du Pays de Dinan :**
    - En qualité de délégués titulaires (5) :
      - Marie-Christine COTIN,
      - Sandrine DEUTSCHMANN,
      - Pierrick SORGNIARD,
      - Clémence ESSEVAZ-ROULET,
      - Laurent VANDAMME.
    - En qualité de délégués suppléants (5) :
      - Baptiste THEVELEIN,
      - Sophie FORTHOMME,
      - Philippe ORVEILLON,
      - Charlotte GESLAIN,
      - Eliane LUCAS.
  - **Office Intercommunal des Sports, de la Culture et des Loisirs de Broons :**
    - En qualité de délégués titulaires (2) :
      - Christelle GUINIO,
      - Dominique LEFORESTIER.

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260518-CA_2026_071-DE

- En qualité de délégués suppléants (2) :
  - Béatrice SAGORY,
  - Mickaël HAQUIN.

- **Pôle Cristal :**
  - Thierry ORVEILLON,
  - Laurent VANDAMME.

- *Au titre des Groupements d'Intérêt Public :*

- **Groupement d'Intérêt Public Cafés Culture :**

  - En qualité de délégué titulaire (1) :
    - Aurélie NICOLAS

  - En qualité de délégué suppléant (1) :
    - Paul TISON

- *Au titre des Sociétés :*

- **SEM Dinan Expansion** :
  - Thierry ORVEILLON,
  - Gérard TARDIF,
  - Baptiste THEVELEIN,
  - Béatrice SAGORY.

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.*

A DINAN, le 20 mai 2026

La secrétaire de séance,
Marina LE MOAL,

Le Président,
Arnaud LECUYER,